



Je suis employée dans une entreprise et mon responsable fume.

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 24 octobre 2007

Bonjour, Je suis employée dans une entreprise et mon responsable fume. Il ne compte pas s'arrêter et nous sommes tous gênés. Il dit que si cela nous gêne, nous n'avons qu'à prendre la porte. Peut-on le dénoncer à l'inspection du travail sans donner notre nom ?? Merci de votre réponse

Réponse :

Oui, le verbe dénoncer ne convient pas en l'occurrence car vous ne faites que protéger votre santé et vos conditions de travail face à un abus de pouvoir inqualifiable. Vous pouvez donc appeler l'inspection du travail et lui demander d'intervenir pour faire appliquer la loi tout en protégeant votre anonymat.